ÉDITION NORD

MON HÉRAULT

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT - N°52 BIMESTRIEL - NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2026



Changement climatique : nous agissons

p 16

Département Hérault

herault.fr

SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN,
ÉCOLOGIE EN ACTIONS

sommaire

04 Chapitre 1 : **ON AGIT**
Toutes les actus de l'Hérault et près de chez vous

05 **13 ENGAGEMENTS**

08 Chapitre 2 : **ON AIDE**
Protéger les femmes dans tous les territoires

16 Chapitre 3 : **ON PROTÈGE**
Dossier : Changement climatique : nous agissons

24 Chapitre 4 : **ON AIME**
Nos idées et conseils pour l'automne









Téléchargez l'appli Mon Hérault

herault.fr

Mon Hérault
Mon Hérault / Edité par le Conseil Départemental de l'Hérault, Mas d'Alco, 1977 Avenue des Moulins 34087 Montpellier cedex 4 / Tél rédaction : 04 67 67 69 44 / Mail : herault@herault.fr / Directeur de la publication : Kléber Mesquida / Codirecteur de la publication : Renaud Calvat / Rédactrice en chef : Mathilde Jean / Rédaction : Marion Bonnefond, Clara Agramunt, Corentine Velut, Manon Vidal, Mathilde Jean, Marie Villemin, Laura Roland, Sandrine Galaup / Photos : Christophe Cambon, Philippe Hilaire, Adobestock, Carine Hullo, SDIS34, DR, JB Gimié, ALEXANDER KRZIWANIE, Sylvain Gripoix, Régis Domergue, Keep in touch ©Seth, © Anouck Manzoni © Adagp Paris, Elsa Ramirez, Frédéric Mazeran, Nathan Wailly, Aurélien Delsol / Graphiste : Nicolas Sanmartin / Iconographie : Nicolas Sanmartin / Impression : Chirripo / issn : 3000-5825.

PEFC 10-31-3270



édito

Investir dans la prévention pour assurer le futur

Le contexte de bouleversement climatique dans lequel nous vivons nous oblige, en qualité de personne publique, à faire tout notre possible pour réduire notre impact sur l'environnement. C'est une des priorités du Département, part entière de notre engagement fort pour un Hérault écologique et solidaire.

Malheureusement, avec la globalisation de ces problématiques et les crises et événements climatiques qui se multiplient sur notre territoire, une volonté de réduire notre empreinte carbone n'est pas suffisante pour empêcher incendies, sécheresses, inondations et tempêtes de sévir comme cela a été notamment le cas ces derniers mois, et comme cela risquera encore de se répéter trop souvent dans les années qui viennent.

En effet, en plus de mesures de long terme pour ralentir autant que possible le changement climatique à l'échelle qui est la nôtre, il est nécessaire de mettre en place une politique de prévention ambitieuse, pragmatique et efficace, qui permette aux catastrophes naturelles qui s'abattent sur l'Hérault d'avoir les impacts les plus mesurés possibles.

Ainsi, le Département agit dans le cadre de ses compétences pour minimiser les conséquences des crises potentielles, et favoriser leur résolution la plus rapide possible.

L'action de la collectivité départementale s'effectue sur l'ensemble du territoire : dans le cadre de l'entretien des routes et bâtiments départementaux par les agents des services techniques, sur le terrain tous les jours ; grâce à l'action des forestiers-sapeurs qui s'assurent que les territoires boisés héraultais soient accessibles aux secours à tout moment ; et à travers un investissement sans faille pour maintenir, améliorer et adapter les outils de travail des sapeurs-pompiers du SDIS…

De même, le Département participe, avec l'Etat et les collectivités locales, aux plans de prévention des risques « inondation » qui permettent de programmer sur plusieurs années les travaux nécessaires pour réduire les dangers dans ce domaine, en finançant certaines des opérations concernées, mais surtout en apportant son expertise d'ingénierie aux acteurs locaux impliqués.

Ces efforts sont essentiels pour protéger notre patrimoine, bâti et naturel, et rendre notre territoire plus résilient et plus forts pour affronter ensemble les défis de demain.

Kléber Mesquida
Président du Département de l'Hérault



8ème engagement
Espaces naturels

1 : on agit

Préserver et valoriser nos espaces naturels

Le Département agit pour préserver et faire connaître les Espaces Naturels Sensibles de l'Hérault. Jusqu'au 3 janvier au domaine départemental de Restinclières, l'exposition « Horizon Mer : vivre, découvrir, protéger » propose trois escales autour des risques littoraux, de l'adaptation du territoire et de la pollution plastique, pour comprendre et protéger notre horizon bleu. Au domaine départemental Pierresvives, du 10 novembre au 5 décembre 2026, l'exposition « Chemins de traverse » s'inscrit dans l'Année internationale du pastoralisme et des parcours 2026. Visites guidées, rencontres et projections de films sont proposées autour du pastoralisme, lié à l'inscription UNESCO « Causses et Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen », au patrimoine mondial depuis 2011.

13 engagements ça avance

Des repas qui plaisent dans nos cantines !

Si le Département s'engage pour proposer des repas sains, locaux et de qualité pour les collégiens héraultais, il est également soucieux de leur satisfaction. En plus d'une étude menée auprès des cuisiniers professionnels, un questionnaire a été diffusé dans huit collèges dont ceux de Gignac , Castries et Saint-Clément-de-Rivière. Et les résultats sont positifs ! Au total, 88 % des élèves interrogés ont affirmé qu'ils aimaient venir à la cantine.





Ce dispositif a été installé ce printemps.

LIEN : des réflecteurs anti-collision installés

Si vous empruntez la RD68, au niveau du Triadou, vous n'aurez pas manqué ces panneaux sur la chaussée. Ils indiquent l'installation d'un nouveau dispositif pour empêcher sangliers, chevreuils et autres animaux de traverser la route. Le principe de ce dispositif mixte : un réflecteur sonore couplé à des réflecteurs lumineux qui s'activent à l'approche des animaux ou des véhicules. C'est dans le cadre de son « Plan Routes et biodiversité » que le Département s'est associé à la Fédération des Chasseurs d'Occitanie pour étudier les points de traversée de la faune avant de mettre en place cet aménagement. Une bonne nouvelle pour la faune et la sécurité des usagers du LIEN !

Retour menu

L'actu
près de chez vous



Quand géologie et art se répondent

Rendez-vous au Musée de Lodève, l'un des géopartenaires du Géoparc Mondial UNESCO Terres d'Hérault, pour découvrir les œuvres d'Anouck Manzouni qui trouvent une résonance singulière avec les parcours permanents. Par un processus de sédimentation, le travail de cette artiste plasticienne montpelliéraine met en jeu les temporalités lentes et les transformations de la matière qui rappellent celles à l'œuvre dans les processus géologiques. Entre dépôt et empreinte, ses dessins et peintures sur papier invitent à l'introspection, à la quête de son essence et questionne l'interconnexion entre les éléments.

Exposition « Anagogie », Anouck Manzoni
À découvrir jusqu'au 3 janvier 2027
museedelodeve.fr

Découvrez le patrimoine de Laroque !

Village médiéval fortifié en circulade sur un piton rocheux à la sortie des Gorges de l'Hérault, Laroque a été labellisée Petites Cités de Caractère®. Elle devient ainsi avec Lunas-les-Châteaux, l'une des deux premières communes héraultaises à recevoir cette reconnaissance qui distingue son patrimoine à la croisée entre tradition et modernité. Château féodal, filature de soie ou encore four banal figurent parmi les lieux incontournables tout comme la base nautique au bord du fleuve pour un tour de canoë-kayak pour expérimenter la spéléologie !



L'actu dans l'Hérault



Créez un livre d'artiste !

Et si un drôle de bestiaire prenait vie dans vos mains ? Pour sa 14e édition, le concours « Prière de toucher » invite petits et grands à imaginer un livre autour du thème « Animaux fabuleux ». Créatures extraordinaires, histoires surprenantes et mondes imaginaires pourront donner vie à votre récit unique en son genre. Seul ou à plusieurs, laissez parler votre créativité et déposez votre ouvrage dans une bibliothèque du département, à Pierresvives et au Domaine de Bayssan avant le 30 avril 2027. Les créations seront exposées au Domaine de Roueïre avant la remise des prix, le 5 juin.

À la découverte de l'emploi public

Mercredi 25 novembre, de 9 h à 13 h, l'Hôtel du Département accueillera la 4e édition du Forum de l'emploi public. Organisé par le Département en partenariat avec France Travail Hérault, ce rendez-vous permettra de rencontrer les employeurs des fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière. Découvrez la diversité de leurs métiers, leurs perspectives de carrière, les formations qui y mènent et les modalités de recrutement. Étudiants, demandeurs d'emploi ou personnes en reconversion, venez explorer les possibilités offertes par le service public.
Entrée libre et gratuite.



l'Hérault Sud prenant

Vous accueillez des visiteurs et incarnez au quotidien l'art de vivre héraultais ? Devenez Ambassadeur de la marque de destination "L'Hérault Sud prenant" ! et vous pourrez :

- Intégrer une communauté d'acteurs engagés partageant les mêmes valeurs,
- Bénéficier d'outils de pour relayer la marque et valoriser votre structure
- Participer à promouvoir un tourisme responsable

Contact : Stéphanie Durand-Keller
04 67 67 71 15 - sdurandkeller@herault-tourisme.com - adt-herault.fr

Retour menu



2 : on aide

Protéger les femmes dans tous les territoires

Chef de file de l'action sociale et de la protection de l'enfance, le Département joue un rôle majeur dans la lutte contre les violences conjugales. À travers la mobilisation de ses services des solidarités et de ses intervenantes sociales en commissariat et en gendarmerie, le soutien aux associations, le développement de partenariats, la mise en place de protocoles de mise à l'abri ou encore l'implication des bailleurs sociaux, il déploie une action coordonnée au plus près des réalités locales. Cette mobilisation est d'autant plus essentielle dans les territoires ruraux, où l'isolement peut constituer un obstacle supplémentaire à la libération de la parole et à l'accès à l'aide.

Parlons vrai

entretien

Patricia Weber

vice-présidente déléguée aux solidarités aux personnes et à l'autonomie

&

Sandra Vidal

Intervenante sociale en commissariat et gendarmerie (ISCG) dans l'ouest héraultais



Pourquoi la présence d'ISCG est déterminante dans la lutte contre les violences faites aux femmes ?

Patricia Weber : Les ISCG jouent un rôle essentiel car elles vont au contact des personnes là où elles se trouvent, partout dans le département. Nos intervenantes peuvent être le premier point de contact avec la personne victime de violence, avant même d'envisager quelque démarche que ce soit. Le Département de l'Hérault a créé 6 postes d'Intervenantes Sociales en Commissariat et Gendarmerie qui sont agentes du Département, et qui rayonnent sur l'ensemble du territoire héraultais. Elles accompagnent environ 2 000 personnes par an. Elles accueillent, mais font aussi l'interface dans le traitement de situations de crise ou d'urgence : avec les services sociaux du Département, les acteurs des secteurs judiciaires, juridiques, sanitaires...

Sandra Vidal : Nous allons à la rencontre des femmes là où elles se sentent le plus en sécurité. Les entretiens peuvent avoir lieu aussi bien en brigade, sur des chemins de campagne, dans un commerce ou dans un parc pour enfants... Mon intervention se base sur la libre adhésion et le renforcement du pouvoir d'agir. Je peux accompagner les femmes dans leurs démarches en fonction de leur temporalité. Mon objectif est de fluidifier leur parcours pour sortir des violences, en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire.

« Le Département de l'Hérault a créé 6 postes d'Intervenantes Sociales en Commissariat et Gendarmerie »

Au-delà de leurs missions d'accueil, les ISCG peuvent donc orienter les personnes ?

SV : Tout à fait, nous sommes connues des acteurs locaux pour étayer la conduite de diagnostic et appuyer l'ingénierie de projet : nous pouvons partager notre connaissance du territoire pour aider à développer des actions innovantes comme les entretiens en visio, afin de ne laisser personne isolé.

Nous menons aussi des actions d'information et de sensibilisation auprès des bailleurs sociaux. Cela nous permet de mieux repérer les situations de violences et de faciliter le relogement des familles.

Retour menu

Parlons vrai
suite

PW : Sur le volet suivi, la mise à l'abri, l'hébergement ou l'aide au maintien dans le logement est une priorité dans les actions que nous mettons en œuvre. Par exemple au travers du premier plan départemental de lutte contre les violences faites aux femmes que nous avons signé en mars, ou du protocole pour le parcours dans le logement social des femmes victimes de violences signé en 2024. Nous œuvrons pour renforcer les synergies entre chaque acteur, car chacun a son rôle à jouer dans la mise en œuvre des solutions.
Nous soutenons également les associations qui accompagnent les victimes et leurs enfants, et nous avons noué des conventions de partenariat avec les deux Maisons des femmes de l'Hérault pour faciliter leurs parcours de soin.

« dans la plupart des cas, les victimes n'avaient pas repéré les dispositifs d'accès aux droits »



Pourquoi est-il particulièrement important d'accompagner les territoires ruraux ?

PW : Les territoires ruraux ne sont pas plus sexistes ou violents mais l'isolement social et géographique, la difficulté d'accès aux professionnels spécialisés peuvent représenter des obstacles supplémentaires pour l'arrêt des violences. On constate par exemple que seulement 26 % des appels au 3919 proviennent de territoires ruraux. L'objectif est d'informer, de sensibiliser, d'aller vers, pour que les victimes sachent qu'elles ne sont pas seules et qu'on peut les aider.
Les actions que nous mettons en œuvre, je le disais plus haut, vont dans ce sens : renforcer la visibilité de chacun des acteurs associatif et institutionnel, qui sont autant de relais dans la prise en charge globale de la femme victime de violences.

SV : Je suis positionnée sur un territoire rural, sur une zone qui s'étend de la brigade de Valras-Plage à celles d'Olonzac ou Saint-Pons-de-Thomières. Je contribue à renforcer justement cette visibilité des actions et des partenaires : dans la plupart des cas, les victimes n'avaient pas repéré les dispositifs d'accès aux droits, les professionnels du territoire. L'information peine à aller jusqu'à elles.

On pallie aussi les difficultés liées à la mobilité : orienter ne suffit pas. Il faut souvent accompagner à l'unité médico-judiciaire, à la Maison des femmes, à la permanence d'une juriste...Toutes ces démarches ne sont pas faciles à réaliser seule. Avec les distances, elles ne peuvent pas s'absenter discrètement du domicile pour ces rendez-vous, puis être à l'heure pour aller chercher les enfants à l'école. Je suis là pour faciliter au maximum leurs démarches, être un fil conducteur jusqu'à ce que le droit commun soit mobilisé.

Comprendre

Les numéros qui sauvent

En cas de danger immédiat / Pour signaler une agression
17 (police secours et gendarmerie)
7j/7, 24h/24, appel gratuit

Besoin d'un hébergement en urgence quand les services sociaux sont fermés
115 > urgence hébergement.
7j/7, 24h/24, appel gratuit

Victime ou témoin
39 19 : numéro d'écoute national Violence Femmes Info, vous écoute, vous informe, vous oriente
24h/24, 7j/7, appel anonyme et gratuit

Associations d'aide aux victimes
116 006 (numéro national du ministère de la justice) :
7 j/7, de 9h à 20h.

Des difficultés à parler ou à entendre ?
envoyez un sms au 114

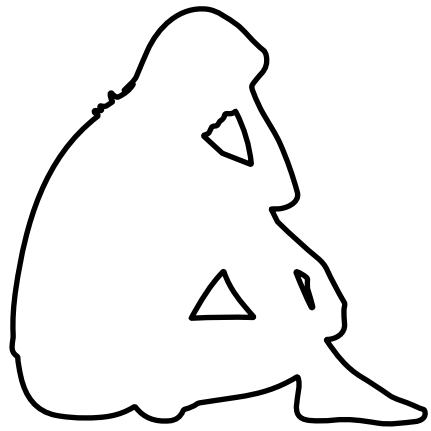
Faire un signalement en ligne
www.service-public.gouv.fr/cmi

Que faire quand on est témoin ?

Si danger imminent : appelez le 17 ou le 112 lorsque la situation représente un danger grave et immédiat pour la victime.
Pas de danger immédiat : avec la victime, adoptez une écoute active et bienveillante. N'hésitez pas à lui demander si elle a peur, si elle subit des menaces, des représailles, si elle est suivie... afin de repérer une éventuelle situation de danger.

Vous pouvez également signaler la situation en ligne :
www.service-public.gouv.fr/cm

Respectez son choix : remettez-lui les numéro 3919 ou le 116 006 et indiquez-lui qu'il existe des structures pour l'aider. Le choix de porter plainte ou de prendre contact avec les structures lui appartient.



Mise à l'abri : qui fait quoi ?

Quand la mise à l'abri fait suite à une agression, la gendarmerie ou la police protège la victime et l'écoute dans un espace confidentiel, l'invite à se rendre aux urgences et/ou à faire établir un certificat médical et mobilise la situation d'hébergement adaptée.

La ligne téléphonique 115, financée par l'État, coordonne les places d'hébergement dans les structures.

Le Département finance des places d'hébergement pour les femmes enceintes ou avec enfants de moins de 3 ans. Il peut aussi proposer un hébergement en hôtel avec un accompagnement social quand il n'y a plus de places dans les structures.

De plus, 13 communes volontaristes engagées aux cotés de l'État et du Département activent une solution de mise à l'abri et peuvent, si besoin, financer le transport.

Retour menu





Plan large

Un groupe de parole pour les femmes victimes de violences conjugales

Depuis 3 ans, Virginie, conseillère en économie sociale et familiale, et Bahija, assistante sociale, toutes deux agentes du Département, animent un groupe de parole de femmes victimes de violences dans les locaux d'un Service territorial des Solidarités du Département. Ce groupe permet aux femmes de rompre l'isolement, libérer la parole, se sentir reconnues, échanger des expériences entre pairs, et reprendre leur pouvoir de décider par elles-mêmes. Elles se projettent aussi plus sereinement sur l'avenir et celui de leur(s) enfant(s).

Ce groupe de parole a fait des émules. D'autres STS sont en réflexion ou dans la mise en œuvre de projets similaires sur leur territoire.

Retour menu

Groupe Majoritaire Solidaire et Écologique

Protéger nos enfants

Dans l'Hérault, plus de 7000 jeunes bénéficient de la protection de l'enfance. Si l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) est une obligation légale pour notre Institution, elle relève avant tout d'une responsabilité collective. Protéger un enfant en proie aux violences, à la précarité et aux ruptures est un combat de chaque instant que notre Majorité mène avec exigence et profonde humanité.
En cinq ans, le budget de l'ASE est passé de 166 à 230 M€. L'augmentation constante des signalements et du nombre d'enfants confiés au Département (plus de 2 850 en 2026) illustre la vulnérabilité croissante de certaines familles où les femmes et les enfants sont les premières victimes. Dans un contexte où les crises se cumulent, cette hausse structurelle maintient nos capacités d'intervention et d'accueil sous une tension très forte. Pour autant, nous assumons aux côtés des services départementaux, des partenaires et des professionnels - à l'engagement remarquable - cette mission d'une grande complexité. Protéger nos enfants, c'est d'abord agir le plus tôt possible. Plus de 1 200 mesures d'aides éducatives à domicile et près de 31 actions de soutien à la parentalité sont actuellement déployées. La prévention reste le premier bouclier des familles. Protéger, c'est aussi bien accueillir. Face à la saturation des structures collectives, nous déployons d'importants efforts pour garantir aux enfants un modèle d'accueil digne et adapté. Après l'ouverture de 283 places d'accueil en 2025, nous prévoyons 14 places supplémentaires au Foyer de l'Enfance et 30 places en Maisons d'Enfants à Caractère Social sur 2026-2027. Grâce au parrainage de proximité que nous faisons vivre avec l'École des Parents et des Éducateurs de l'Hérault, des citoyens bénévoles apportent aux jeunes en foyer une présence, un lien, un repère. Nous soutenons aussi les familles d'accueil. Plus de 600 assistants familiaux exercent déjà au côté du Département. Recrutement en CDI, formation diplômante, ... il est fondamental d'accompagner la professionnalisation de cette belle vocation. Parce que les épreuves de la vie ne doivent pas injustement décider de l'avenir de nos enfants, nous continuons d'honorer la promesse Républicaine de ne pas les abandonner.

Renaud Calvat
Président du Groupe

Groupe Unis pour l'Hérault

Réapprendre à faire République

À entendre parler de la France, on finirait par croire qu'elle n'a plus rien à offrir que ses colères et ses renoncements. Les drames font l'actualité. Les réussites, elles, ne font plus recette. Et à vouloir vendre de l'adrénaline jour et nuit, certains médias finissent par installer l'angoisse.

Je ne m'y résous pas.

Car si nous passons tant de temps à chercher des responsables, à expliquer pourquoi nous en sommes là, quand prendrons-nous enfin le temps de nous demander comment en sortir ? À quoi bon proclamer que la République ne cédera pas si elle peine à faire respecter ses propres règles ?

C'est là, à mon sens, une des contradictions de notre modèle. Ce pays, dont l'humanisme fait la grandeur, a fini par confondre le souci légitime de la nuance avec l'impossibilité de trancher. À force de légiférer sur tout, de qualifier chaque faute jusque dans ses moindres détails, nous avons rendu illisible l'essentiel : ce qui est permis, ce qui ne l'est pas, et ce qu'il en coûte de franchir la ligne.

Churchill rappelait que la démocratie était le pire des régimes, à l'exception de tous les autres. Encore faut-il que la Justice, chargée d'en garantir les règles, soit comprise. Il ne s'agit pas d'accuser les magistrats, mais de leur donner des lois plus claires, des sanctions lisibles et des peines réellement exécutées. Que la prison protège, dissuade de recommencer et rende au travail, à l'effort, à la réparation, toute leur place.

Et puis il y a l'École. Sans doute le premier de nos devoirs. Car ce que nous ne transmettons plus aujourd'hui, nous le paierons demain. Le respect, l'autorité, le goût de l'effort, cette conviction que le talent n'est rien sans rigueur et persévérance, ne sont pas les reliques d'un temps révolu. Ce sont les conditions de la liberté, dans nos familles comme à l'école.

D'où qu'ils viennent, nos enfants méritent une communauté de valeurs et, avec elle, le droit de croire à l'avenir.

Car ce n'est pas en renonçant à l'autorité que la République protège les libertés, mais en ayant le courage de l'exercer.

Brice Bonnefoux
Conseiller départemental
Président du groupe « Unis pour l'Hérault »
Adjoint au Maire de La Grande Motte
Délégué à la Vie Durable
Mairie de La Grande Motte



« On propose à la fois un accueil très réactif, avec des professionnels formés, psychologues, assistantes sociales, éducatrices spécialisées, pour écouter, comprendre, et, avec les personnes concernées, reconstruire un après. L'intérêt de notre structure c'est la vie collective, ça permet à chacune de trouver de la force et d'en donner. On a aussi une « place grande urgence » : la police y a accès 24h/24, 7j/7. »

Philippe Andres
Directeur de l'Amicale de Nid Hérault

La mise à l'abri

Cofinancée par le Département, l'association l'Amicale du nid propose une mise à l'abri en urgence 24h/24. Les victimes de violences conjugales et leurs enfants sont hébergés, mais aussi accompagnés dans les démarches d'accès aux droits, aux soins, et dans l'élaboration de leur nouveau projet de vie.

Retour menu

En écho

Le (re)logement des femmes victimes de violences

Le Département a cosigné un protocole avec l'État, la CAF, la MSA et 15 bailleurs sociaux pour renforcer l'accès au logement et le maintien dans le logement des femmes victimes de violences et de leurs enfants. L'examen de la demande est priorisé quand elle est accompagnée d'un dépôt de plainte ou d'une attestation rédigée par les travailleurs sociaux. Les bailleurs sociaux sensibilisent aussi leurs agents et diffusent de l'information en interne.

« Notre groupe est très engagé sur la question des violences faites aux femmes. On a formé nos équipes pour détecter, réagir et orienter. Des fascicules ainsi que le violentomètre sont accessibles dans nos accueils, et nous avons aussi formé des chargés d'accompagnement social, qui soutiennent les familles dès leur entrée dans le logement. »

Mélanie Cornu
Directrice de la relation clientèle et des territoires





3 : on protège

Changement climatique : on agit !

Face à des épisodes climatiques de plus en plus intenses, l'Hérault est directement confronté aux effets du changement climatique : sécheresses, inondations, incendies, tensions sur la ressource en eau. Conscient des enjeux, le Département renforce son action pour être prêt aujourd'hui et préparer l'avenir. Pour protéger les habitants, préserver les milieux naturels, il agit au quotidien, aux côtés des communes, des services de secours, et de l'ensemble des acteurs du territoire. De la prévention des incendies à la gestion de la ressource en eau, en passant par la prévention des inondations et l'adaptation des infrastructures, il met en œuvre des solutions concrètes pour faire face aux défis climatiques d'aujourd'hui et de demain.



Incendies, sécheresse, inondations, l'Hérault n'est pas épargné par les épisodes climatiques de plus en plus intenses et nombreux. Mais, le Département agit pour prévenir, préserver et anticiper l'avenir.

En décembre 2025, des cumuls de pluie exceptionnels pour la saison hivernale ont été enregistrés au cœur du département et sur le littoral, la plupart des fleuves étaient en crue. Des habitants ont dû être évacués et certains foyers ont été privés d'électricité.

Lors de cet épisode, le barrage du Salagou a retenu jusqu'à 111 millions de m^3 d'eau alors que lorsqu'il est à sa cote normale d'exploitation il en retient 102 millions de m^3 ! Il a ainsi joué son rôle : en stockant l'eau, sans la relâcher, le barrage a permis de réguler les cours d'eau en aval et de réduire les risques de débordements. (page 20)

Aux Olivettes, le barrage s'est enfin rempli, pour atteindre un niveau de 12 mètres après deux années de déficit et un niveau extrêmement bas. Afin de soulager les cours d'eau, préserver les milieux aquatiques et répondre aux besoins pour l'irrigation agricole, des lâchers d'eau des deux barrages départementaux, le Salagou et les Olivettes, ont été réalisés cet été.

**chiffres au 31 aout, disponibles au moment de la rédaction de ce dossier*

La saison estivale fut particulièrement intense avec des incendies qui ont démarré dès la fin du mois de juin et jusqu'à fin septembre. Jamais l'Hérault n'avait connu une telle situation. Les chiffres le prouvent : plus de 500 départs de feux pour près de 1 200 hectares brûlés*. Les sapeurs-pompiers, les forestiers-sapeurs, le Groupement d'Appui Forestier du Département, ainsi que l'ensemble des secours se sont mobilisés jour et nuit pour protéger nos forêts et les habitants. (page 18)

Si les incendies et la sécheresse témoignent des conséquences du réchauffement climatique, l'épisode pluvieux du 30 septembre en est également une illustration. Inondations, crues et dégâts liés aux fortes pluies sont en effet des phénomènes dont l'intensité pourrait s'accentuer dans les prochaines années.

Retour menu

le choix de l'Hérault

Pour faire face aux risques accrus liés au réchauffement climatique, le Département de l'Hérault a renforcé son budget pour le SDIS 34, malgré ses contraintes financières. 55M€ sont aujourd'hui investis, pour équiper les 872 sapeurs-pompiers professionnels et les 4 555 volontaires.

Ces effectifs sont en constante augmentation. Pour protéger son territoire, le Département compte aussi sur le dévouement de ses 100 forestiers-sapeurs, dont l'action tout au long de l'année permet de limiter le départ et la propagation des feux. Et cet été, notre collectivité a libéré dès que nécessaire ses agents sapeurs-pompiers volontaires pour lutter contre les feux.

Le Département investit pour doter les SDIS d'équipements, de véhicules et de casernes toujours plus modernes et efficaces. Ouvert en 2025, le Pôle de préparation à l'engagement aux situations d'urgence permet par exemple aux pompiers de s'entraîner grâce aux dernières technologies de simulation sur tous types de feux. Une 3e caserne a également ouvert récemment à Montpellier, complétant les 72 centres de secours déjà existants.

En 2026, 23 camions citernes et véhicules spéciaux ont par ailleurs été acquis pour lutter contre les feux urbains ou de forêts. Au total, le SDIS dispose de 200 véhicules et 140 camions citernes.

À votre écoute

Quelles sont vos missions pour lutter contre les feux?



« Dans l'Hérault, les importants moyens mis en œuvre en préventif avant l'été nous permettent d'éteindre la majorité des feux très rapidement. C'est un véritable choix ici ! On est par exemple le seul département de France à disposer de 3 avions bombardiers d'eau. On peut ainsi agir pour traiter les feux naissants avant l'arrivée des moyens aériens nationaux. »

Océane Boussignac, *nouvelle cheffe de caserne à Lunel*



« Notre service santé préserve les pompiers des coups de chaleur sur les feux. Hydratation, alimentation, repos à l'ombre et même baignoires d'eau fraîche mobiles sont mis en place pour les protéger. On explique aux habitants comment se prémunir contre les fumées toxiques et on intervient en cas de malaises qui touchent souvent les plus vulnérables en temps de canicule. »

Anaïs Rouanet, *infirmière-pompier à Béziers*



« L'été, notre cellule décide chaque soir du dispositif du lendemain, selon les indicateurs météorologiques : température, humidité de l'air, force et direction du vent, niveau de sécheresse de la végétation… On peut ainsi prépositionner nos engins là où le risque est le plus fort. La même philosophie s'applique pour les épisodes cévenols : nous n'attendons jamais que l'événement arrive pour agir. »

Commandant Sébastien Nicelli, *chef du service Défense de la forêt contre les incendies*



Une volonté

La parole à Christophe Morgo

Vice-Président délégué à l'environnement

Dans l'Hérault, nous croyons à l'idée selon laquelle l'eau doit se gérer collectivement. Le Département joue un rôle majeur dans cette gouvernance, en présidant quatre des cinq Établissements Publics Territoriaux de Bassin, aux côtés des communes, syndicats et acteurs locaux. Cette organisation permet de concilier les différents enjeux : eau potable, agriculture, préservation des milieux, prévention des inondations et adaptation au changement climatique. Avec l'Acte 2 du Plan d'Urgence pour la Ressource en Eau Potable signé en octobre 2026, une nouvelle étape est franchie avec l'ensemble des acteurs et des institutions. Il s'agit désormais de miser sur l'anticipation et la résilience en professionnalisant la gestion de crise, renforçant la sobriété et la protection de la ressource tout en accompagnant les collectivités dans la recherche de solutions durables face au changement climatique.

« Le Département joue un rôle majeur dans cette gouvernance, en présidant quatre des cinq établissements Publics Territoriaux de Bassin »

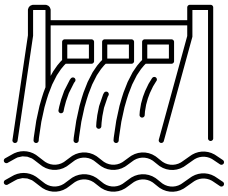
Des actes

Sécuriser la gestion de l'eau

Le Département accompagne les communes dans la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, notamment avec l'aide d'Hérault Ingénierie. À Cazouls-lès-Béziers, cet accompagnement s'est traduit par l'élaboration d'un schéma directeur pour la gestion de l'eau et de l'assainissement ainsi que le projet d'une nouvelle station d'épuration des eaux usées. Dans ce cadre, le redimensionnement et la modernisation de la station d'épuration ont été réalisés, avec son déplacement hors zone inondable afin de mieux protéger les milieux naturels. Un enjeu essentiel face aux risques d'inondation par débordement, mais aussi aux risques de pollution des milieux aquatiques.



Retour menu



Un barrage a pour rôle de retenir une importante réserve d'eau qui peut être utile à plusieurs niveaux sur un territoire. À l'origine, celui du Salagou était destiné à l'irrigation agricole et à la régulation du débit de la rivière en cas de crues. Progressivement, ses fonctions se sont étendues : soutien des débits des cours d'eau en cas de sécheresse, préservation des milieux aquatiques, et activités de loisirs. En raison de sa taille, le Salagou fait partie de la catégorie des « grands barrages » et fait l'objet d'une surveillance accrue, d'entretiens et de contrôles réguliers. Des dispositifs de prévention et d'alerte sont mis en place afin de prévoir l'organisation des secours et d'informer la population en cas de rupture.

on décode

Le rôle d'un barrage

Emmanuel Crapiz, ingénieur hydraulique

« En raison de sa taille, le Salagou fait partie de la catégorie des « grands barrages » et fait l'objet d'une surveillance accrue, d'entretiens et de contrôles réguliers »

Chiffres-clé

600 mm
de pluie tombés seulement en décembre 2025 et janvier 2026

1 200 hectares
brulés entre juin et août 2026

1
intervention des pompiers toutes les 6 minutes

5 427
sapeurs-pompiers professionnels et volontaires





En clair

La pluie évite-t-elle la sécheresse ?

La pluie ne suffit pas à prévenir ou à effacer la sécheresse. L'hiver dernier, l'Hérault a enregistré des records de précipitations, et pourtant le département a connu un épisode de sécheresse extrême durant l'été. L'enjeu réside donc moins dans la quantité de pluie que dans sa capacité à reconstituer durablement la ressource en eau, notamment lorsque des périodes de sécheresse aussi intenses et prolongées s'installent.

Quel rôle joue le pastoralisme dans la préservation des milieux naturels ?

Sur les 9 400 hectares préservés par le Département, environ 3 800 hectares sont confiés à des éleveurs et des bergers pour y faire paître leurs troupeaux (ovins, caprins, bovins). Cette pratique ancestrale qui complète ou remplace le débroussaillement mécanique répond à des enjeux écologiques, économiques et sécuritaires. En pâturant dans la garrigue héraultaise, les troupeaux débroussaillent, entretiennent ces espaces, préservent la biodiversité qui s'y trouve et préviennent des incendies.

Comment agir pour garantir l'accès à l'eau ?

Pour garantir durablement l'accès à l'eau, le Département poursuit ses actions autour de trois priorités : mieux connaître les ressources disponibles, accompagner les collectivités dans la gestion et l'entretien de leurs réseaux d'eau potable et encourager les usages plus sobres.

Retour menu

Ici et là

1 • Les forestiers-sapeurs du Département débroussaillent et dégagent les routes après la tempête Nils.

2 • Mesure d'eau souterraine, recherche de nouvelles sources : nos ingénieurs départementaux agissent sur tout le territoire.

3 • Le Château La Roque à Fontanès cultive des cépages étrangers résistants à la sécheresse : Aleatico, Malvoisie, Assyrtiko.

4 - Lionel Teulié est chargé d'opération sur les ouvrages hydrauliques. Il veille notamment à la sécurité des barrages du département.

5 - Des pompiers engagés sur le feu de Poussan. Merci aux pompiers professionnels et volontaires pour leur engagement !


1


2


3



4


5

Retour menu



4 : on aime

Nos idées et conseils pour l'automne

De la découverte des ponts anciens qui jalonnent nos routes à une exposition de peinture ou un spectacle d'humour, l'Hérault vous réserve de belles idées de sorties en novembre et décembre. Et pour prendre soin de vous à l'approche de l'hiver, découvrez nos conseils autour des huîtres, de l'escalade en pleine nature et des bons réflexes pour vous prémunir des virus hivernaux !

Échappées

Seth à Pierresvives !

Pour sa grande exposition annuelle dans la Galerie, le Département a le plaisir d'accueillir le Globe painter français Seth. À travers des peintures in situ uniques, des sculptures, vidéos, carnets originaux, dessins et autres installations, embarquez dans son univers multicolore peuplé de personnages enfantins, si chers à son cœur.



Exposition « En transit » – Seth
Du 20 novembre 2026 au 22 mai 2027
Entrée libre

Une exposition, 6 expériences à traverser

Premier détour par sa résidence à Madagascar avec ses voiles de pirogues à balancier peintes, puis décollage pour Shanghai et son empreinte imprégnée de la culture locale laissée sur les murs des derniers vieux quartiers du centre, avant d'atterrir en Ukraine avec son œuvre monumentale et son travail avec les écoliers du Donbass. Sans arrêter, plongez dans son obsession pour les masques traditionnels, qui dissimulent autant qu'ils racontent, tentez l'aventure scénographique qui vous entraîne dans un tunnel multicolore à la découverte de 1000 dessins d'enfants avant de finir le chemin sur sa collaboration avec la photographe Martha Cooper dans Street play autour de leur quête commune : garder trace de la créativité des jeunes générations à travers le monde. Bon voyage !

Autour de l'expo

Visites guidées de l'expo
Mercredi à 16h et samedi à 11h
(sauf les 1ers samedis du mois) et 16h
Sur inscription à l'accueil

Visite contée : dans la valise de Seth
À travers les œuvres de l'exposition, les enfants (petits et grands !) embarquent pour un voyage conté où les dessins prennent vie, les ombres se transforment et les masques révèlent leurs secrets. Une découverte sensible de l'univers de Seth.
Les mercredis 23 et 30 décembre à 11h
Les samedis 2 décembre et 6 janvier à 11h
Galerie, sur inscription sur serviceprogrammation@herault.fr
à partir de 4 ans

L'écho de l'artothèque
Découvrez une sélection d'œuvres et de livres d'artistes, tirées de l'artothèque départementale, dont les thématiques font écho au travail de Seth !
Du 8 décembre au 30 janvier
Médiathèque, gratuit et tout public

Retour menu

Échappées

Ça se passe à la Scène de Bayssan !



Cette fin d'année rime avec humour… Découvrez une programmation déjantée avec le cabaret burlesque des 26000 couverts et leur Ideal Club, où s'enchainent des numéros aussi improbables qu'irrésistibles, ou encore le vaudeville revisité Le Mystère du gant du Théâtre national de Wallonie Bruxelles, une machine théâtrale comique où tout dérape avec virtuosité.

Du rire, il y en aura aussi avec le Cirque Alfonse qui célèbre l'amour avec la Noce, une invitation à la fête où la piste se change en salle de réception et là, tout peut arriver… sans oublier la pièce chorégraphique explosive America inspirée de Donald Trump et signée Martin Harriague avec le Ballet de l'Opéra Grand Avignon.

Pour les mélomanes, rendez-vous du 20 au 24 janvier avec « Jazz à Bayssan ».

Pour cette 5e édition, on voit les choses en grand avec 5 jours de concerts, de découvertes et de rencontres. Venez passer des instants magiques avec des artistes que l'on ne présente plus comme Vincent Peirani, Robinson Khoury, Nicolas Gardel, Izo Fitzroy, Romain Dubois, Jérémy Dutcher, Sunscape sans oublier Florence Kraus, Grégoire Terrier & Sophie Raynal qui présenteront le projet Minuit en collaboration avec La Cigalière.



Programmation et réservation à retrouver sur scenedebayssan.fr

Petits prix, belles lectures

Le 12 décembre, de 10 h à 17 h, le Domaine départemental de Bayssan accueille la 6e braderie de livres du Département. Livres, BD, mangas et CD : 9 000 documents issus des collections départementales seront proposés à 0,50 € pièce.

De quoi faire le plein de lectures ou trouver des cadeaux de Noël à petits prix, tout en offrant une seconde vie aux ouvrages.



5 choses à savoir sur

nos ponts remarquables !



1 - 3042

C'est le nombre de ponts gérés par le Département ! Parmi eux, une cinquantaine sont des ouvrages d'art remarquables, datant de l'antiquité jusqu'à l'époque moderne. La plupart sont toujours en service pour les voitures, d'autres fermés à la circulation ou réservés aux randonneurs et/ou cyclistes.

2 - Entretenir et surveiller

C'est dans le cadre de sa compétence sur la voirie départementale que la collectivité entretient ce patrimoine. Les ouvrages sont régulièrement passés à la loupe et des travaux sont réalisés si nécessaire pour assurer la sécurité des usagers, mais aussi protéger la biodiversité à travers l'installation des dispositifs adaptés.

3 - Un patrimoine préservé

Le Département participe également à les valoriser et les préserver. Plusieurs sont protégés au titre des Monuments historiques, avec 11 ponts inscrits et 7 classés. C'est le cas du pont antique de Boisseron, des ponts romans dits du Diable à Olargues et Aniane, du pont roman de Saint-Thibéry, du pont gothique d'Issensac ainsi que des ponts de Montagnac et Gignac.

4 - D'une grande diversité

Ces chefs-d'œuvre architecturaux sont des témoins de l'histoire des techniques de construction. Voûtes plein cintre ou en arc en pierres, treillis ou suspendu en métal, dalles ou à poutres en béton, forme et matériaux diffèrent et mêlent parfois plusieurs techniques. Découvrez les ponts suspendus de Canet et Gignac (Pont de Lagamas), ceux à treillis métalliques comme le pont rouge de Sérignan ou le viaduc d'Olargues mais aussi les voûtes comme le Viaduc de Minerve et le pont sur le Bitoulet à Lamalou-les-Bains.

5 - Il y en a un près de chez vous

Considéré comme un des plus beaux ouvrages d'art du Languedoc, le pont de Garipuy à Gignac a été imaginé en 1774 par l'ingénieur Bertrand Garipuy, directeur des travaux publics de la Province du Languedoc et achevé en 1810. Pour tester sa résistance, un modèle réduit du pont fut réalisé à cette époque sur la D 619, au niveau de Saint-Félix-de-Lodez.

Retour menu



En santé
près de chez vous

Comprendre les maladies hivernales

Agathe Bridou, médecin à la Protection maternelle et infantile de l'Hérault, fait le point sur les virus de l'hiver.

Rhume, grippe, covid, gastro-entérite : tous des virus ! « Ils se transmettent surtout par voie aérienne lors de la toux ou de l'éternuement ; mais aussi par contact direct avec la personne infectée, avec des mains ou des objets contaminés. », explique-t-elle.

Les bébés, tout aussi vulnérables à ces virus, sont également fréquemment touchés par la bronchiolite l'hiver.

Comment se protéger et protéger les autres ?

Quand on est malade ou quand on est en contact avec des personnes susceptibles de l'être, et surtout en compagnie de personnes vulnérables, on pense à :

- Porter un masque
- Se laver les mains très régulièrement
- Aérer fréquemment
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique
- Éternuer dans son coude

« *La vaccination contre la grippe et le covid est recommandée, et fortement encouragée pour les personnes à risque ou qui en côtoient : + 65 ans, nouveaux nés, femmes enceintes, personnes présentant des maladies…* », conclut Agathe.

Peut-on « prendre froid » comme on l'entend souvent ?

« *Oui et non ! Ce n'est pas le froid qui rend malade directement. Un microbe, un virus ou une bactérie est toujours en cause. Mais, avec les températures plus basses et l'air sec de l'hiver, les microbes survivent mieux et se reproduisent facilement. Notre muqueuse nasale est également affaiblie : elle se dessèche et devient plus vulnérable aux infections.* », détaille Agathe. Enfin, les lieux clos nous exposent davantage qu'en période estivale.

Goûtez l'Hérault

Huitres

de Thau ou de Vendres ?



Pour les fêtes, les coquillages de l'Hérault au menu !

Huîtres, moules, bulots, palourdes, crevettes... sont tous cultivés en abondance dans notre département. L'Hérault, avec 591 mas conchylicoles et 418 entreprises situés sur l'étang de Thau ou à Vendres, produit chaque année 6119 tonnes d'huîtres et 2365 tonnes moules. Ces élevages 100% bio et local révèlent une production d'exception.

Le Département, conscient de la richesse que constituent ces producteurs qui façonnent nos lagunes, tout en perpétuant un métier d'excellence, soutient la profession notamment à travers la gestion de ses 8 ports départementaux et la création du Conchylitour. À pied, en bateau ou à vélo, le Conchylitour est une véritable invitation à la découverte de l'élevage des huîtres et des moules mais aussi du rôle essentiel des conchyliculteurs dans la préservation de l'environnement et du modelage du paysage notamment sur le bassin de Thau.

Charnues, plus au moins iodées, cuites ou crues, en tartare ou au four, les huîtres excellentes pour la santé, se dégustent en entrée, en plat principal autour d'un plateau, simplement, avec du vinaigre à l'échalotte ou un zeste de citron, natures ou poivrées... elles offrent une variété extraordinaire qui ravira vos papilles en ces périodes de fêtes. L'accord met-vin sera d'autant plus judicieux que les vins locaux seront également de la partie !



Quels vins blancs pour accompagner nos fruits de mer ?

Les vins blancs qui se marient le mieux avec les productions ostréicoles se situent à proximité géographique de l'étang de Thau. Les vins issus de l'AOP Picpoul de Pinet, comme ceux de l'IGP Côtes de Thau, sont en bord de littoral. Les vignes bénéficient de la fraîcheur du vent marin et de l'iode, des éléments qui font de ces vins, des nectars en parfait accord avec les huîtres et les moules héraultaises.

Retour menu



On bouge

Falaise de Labeil

Niché dans le cirque de Labeil, sur les contreforts du Larzac, le site d'escalade offre un cadre naturel particulièrement préservé. Ses parois en dolomie, un rocher adhérent et très sculpté, comptent 105 voies, de 10 à 40 mètres de longueur, avec des cotations allant du 4 au 8c. Les voies, installées sur de beaux piliers élancés et verticaux, offrent une escalade aérienne et esthétique. Débutants comme grimpeurs expérimentés peuvent y trouver des voies adaptées à leur niveau.

Le site est accessible depuis le haut par un petit sentier. Les chiens doivent être tenus en laisse, des Patous pouvant se trouver à proximité selon la période.

Pour grimper en toute sécurité, pensez à vérifier votre matériel et celui de votre partenaire, notamment la corde, le baudrier, les dégaines et la longe. Soyez également vigilants lors des manipulations de corde. Le Comité Territorial de la Fédération Montagne et Escalade œuvre au quotidien pour une escalade « Nature et Secure ».

Retrouvez tous les sites d'escalade dans l'Hérault :

L'Hérault, une terre d'escalade responsable

Terre d'escalade reconnue, l'Hérault compte près de 36 sites officiels et 1 629 voies inscrites au Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI). Pour accompagner cette pratique, le Département agit aux côtés du Comité territorial Montagne et Escalade, des collectivités, des clubs et des acteurs environnementaux : aménagement et sécurisation des sites, entretien et rééquipement des voies, signalétique, expertise et accompagnement des projets. Il soutient aussi la sécurité et la gestion durable des falaises, en lien avec les acteurs locaux.

Cette démarche vise aussi à préserver les falaises et les espaces naturels vivants. La biodiversité est intégrée aux projets d'aménagement et d'entretien, avec des actions de sensibilisation, de concertation. À Claret, le Département a ainsi accompagné une démarche concertée entre grimpeurs et naturalistes, pour concilier accès aux sites, pratique sportive et protection du vivant.

Topoguides des sites naturels d'escalade disponibles sur :



Bravo !

Les résidents de l'EHPAD réalisent un clip de rap

Il y a 10 ans, Alexandre Marchand fondait l'association Rap Académie dans le but de promouvoir les cultures urbaines et les musiques actuelles. En fil rouge, la volonté de donner une voix à ceux que l'on n'entend pas : « *Tous nos projets de médiation culturelle sont regroupés sous un dispositif commun, Le combat des invisibles* », explique Alexandre. Rap Académie fait de la médiation auprès des jeunes en difficulté, des détenus, des personnes âgées…

Lauréate d'un appel à projets porté par le Département dans le cadre de Culture et Solidarités, l'association Rap Académie mène depuis plusieurs mois une résidence de création à l'EHPAD de Claret. « *Le but est de fournir une fenêtre d'expression à des personnes un peu oubliées dans notre société* », confie Alexandre. Une dizaine de résidents âgés de 73 à 103 ans ont choisi de travailler sur la transmission, à travers l'écriture et le chant, la composition musicale et la vidéo.

Le personnel de l'établissement, les enfants et petits-enfants des résidents se sont joints aux ateliers, donnant une dimension intergénérationnelle au projet. « *Ils sont vraiment partie prenante, c'est de la co-construction* », insiste Alexandre. Pour ce projet, l'association a fait appel aux artistes de son réseau. Sameer Ahmad, auteur interprète, a guidé les résidents dans l'écriture des textes ; Esteban Fouilland, compositeur, les a accompagnés dans la création de la musique et Sandro Pinto, réalisateur, les a initiés au tournage du clip. « *Ils ont soif de rencontres, de nouvelles expériences, d'apprendre de nouvelles choses* », poursuit Alexandre.

Le projet donnera lieu à une restitution publique mi-novembre à la salle polyvalente de Claret.



«Nous sommes très fiers de porter le dispositif Culture et Solidarités, permettant à des personnes en situation de fragilité ou d'isolement de pratiquer l'art, de participer à un projet collectif qui tisse des liens et retisse aussi souvent la confiance en soi et la joie de vivre. »

Jacques Rigaud,
vice-président délégué au patrimoine départemental et aux moyens opérationnels, et élu du canton de Lodève

Retour menu

SETH

EN TRANSIT



Exposition

20.11.26

22.05.27

Entrée libre

©SETH

Departement Herault

Pierresvives

Domaine départemental ~ Montpellier

pierresvives.herault.fr